



RE2020 et conception bas carbone

Outils & choix de conception, focus sur les matériaux biosourcés et le réemploi

Durée : 2 jours soit 14h

Thématique(s) : ACV, Bas carbone, Bois, Conception passive, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

Date : 22 et 23 février 2022

Lieu : Strasbourg (Grand Est)

Intervenant(s) : Cédric CRETON, Ingénieur, co-gérant (BE IMAEE) | Sabrina FERLAY, BE et AMO Réemploi (SCIC BOMA) | Antoine PAGNOUX, Architecte, gérant (ASP Architecture)

Programme de formation

Jour 1 : Première approche de la RE2020 et de l'empreinte carbone - outils et choix de conception

Introduction sur la Réglementation Environnementale 2020 dans le neuf :

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Approche critique : évolutions / RT 2012 et bilan de l'expérimentation E+C-
- Analyse d'un projet RE2020 sur la base de son référentiel
- Impact sur les méthodes de travail : prérequis techniques et approche équipe concepteurs avec le rôle des cotraitants : architectes, économistes, BET
- Découpage des lots selon la RE2020

Approche ACV Analyse du Cycle de Vie, empreinte carbone & matériaux :

- L'analyse de cycle de vie et la décomposition par lot selon la méthode RE2020
- Revue des outils de calcul : base INIES et logiciels
- L'empreinte carbone au centre de la démarche de conception

Mise en application de la RE2020 :

- Mise en application de la RE2020 sur typologie de bâtiments & zonage climatique (revue de projets)
- Retours d'expériences : les principaux paramètres à maîtriser

Jour 2 : Conception bas carbone - biosourcés et réemploi

Concevoir avec les biosourcés : faire le pas vers le bas carbone

- Du réglementaire vers le bas carbone : aller plus loin dès l'esquisse
- Biosourcés et impact carbone - couples isolants / structure
- Points d'alerte et évolutions à anticiper vis-à-vis de la RE2020
- Retours d'expériences sur différentes typologies de bâtiments

Le ré-emploi comme nouveau mode de construire bas carbone

- Réemploi, Réutilisation et Recyclage : impacts et cadres normatifs, réglementaire et assurantiel
- Intégration à toutes les phases du projet, depuis la programmation à la phase opérationnelle
- Points d'alerte et évolutions à anticiper vis-à-vis de la RE2020
- Retours d'expériences de projets & ressources et réseaux à mobiliser

Objectifs de formation

- Connaître la Règlementation Environnementale 2020, ses champs d'application et ses objectifs dans un contexte de transition écologique
- Identifier les évolutions amenées par la RE2020 vis-à-vis de la RT 2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet
- Comprendre les liens entre ACV et RE2020 et appréhender la notion d'empreinte carbone
- Appréhender les conséquences des choix de conception dans un projet RE2020 selon différentes typologies de bâtiments
- Connaître les critères et les niveaux de performance, ainsi que les outils de calculs afférents
- Faire le pas du réglementaire au bas carbone dans une stratégie globale intégrant les biosourcées
- Comprendre les enjeux du réemploi dans un contexte de réduction de l'empreinte carbone
- Connaître le contexte normatif, réglementaire et assurantiel du réemploi
- Appréhender une méthodologie & des outils et construire un argumentaire pour intégrer les biosourcés et le réemploi dans les projets

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours soit 14h

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

780 € HT soit 936 € TTC

& tarif préférentiel : pour une inscription à 2 ou + : 700 € HT (840 € TTC)
pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 640 € HT (768 € TTC)

Tarifs 2024* : 860 € HT, soit 1032 € TTC

Tarifs préférentiels 2024 : 770 € HT (924 € TTC) pour une inscription en groupe ; 700 € HT (840 € TTC) pour les anciens DDQE.

*applicables pour toute formation ayant lieu à partir du 1er janvier 2024

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Notre équipe répondra à votre demande d'inscription (ou toute autre information complémentaire) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Pour vous inscrire : Rubrique « Sessions disponibles pour cette formation »

Dernière mise à jour du programme

--

Contact de la formation

Contact Lyon - Dijon

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Contact Strasbourg - Paris - Caen

03 67 10 47 81

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)